

INSECTAN BOÎTES ANTI-FOURMIS

EFFICACE DÈS LES PREMIERS JOURS
DESTRUCTION DE LA FOURMILIÈRE

Présentation

Appât en gel pour le traitement des fourmis, en boîtes pré-appâtées prêtes à l'emploi.

Composition

Dinotéfurane (N°CAS : 165252-70-0) : 0.0202%

Informations réglementaires

N° AMM : FR-2022-0006

Nom homologué : DN GEL FOURMIS (Détenant : LODI S.A.S.)

TP18 - Insecticide

Catégorie d'utilisateurs : professionnels et non-professionnels.

Lieux d'application : intérieur, extérieur (autour des habitations et bâtiments), terrasses, patios. À l'intérieur des bâtiments industriels, commerciaux ou publics et locaux privés.

Cibles :

- Fourmi noire des jardins (*Lasius niger*)
 - Fourmi d'Argentine (*Linepithema humile*)
 - Fourmi Pharaon (en intérieur seulement) (*Monomorium pharaonis*).
- Tous les stades de développement et destruction de nids.

Fonctionnement

Les boîtes sont destinées à l'élimination durable des fourmis. Les fourmis pénètrent dans la boîte, ingèrent et transportent le gel jusqu'au nid où elles contaminent le reste de la colonie (larves et adultes) en quelques jours.

Mode d'emploi

Traitement en boîtes pré-appâtées : appliquer les boîtes pré-appâtées en fonction de la zone à traiter en respectant la dose de 0,2g/m² (soit une boîte pré-appâtée de 5g pour traiter 25m²). Placer les boîtes d'appât sur le passage des fourmis ou à proximité du nid (soit le long des murs, dans la cuisine ou sur les terrasses). Retirer les languettes sécables de la boîte en appuyant dessus.

Les boîtes doivent être contrôlées 7 jours après la première application et ensuite une fois par semaine. En cas de ré-infestation, renouveler l'application. Retirer les appâts à la fin du traitement.



Référence et conditionnement

Réf. 18073 : Blister de 2 boîtes - Carton de 12 blisters

Précautions d'utilisation

TP18 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente. Se laver les mains après utilisation. Ne jamais appliquer le gel comme traitement préventif, utiliser uniquement en cas d'infestation avérée.

Stockage et prévention

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ne pas stocker le produit à des températures inférieures à 0°C. Stocker le produit à l'abri de la lumière. Durée de conservation : 2 ans. Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.